



# Declaration de sucesion

Par **Ellae**, le **20/02/2025** à **16:25**

Bonjour,

Suite à un héritage de mon père résidant fiscal Français, le solicator anglais demande la déclaration de succession française traduit.

Le problème c'est que cette déclaration de succession ne peut être fournis car il nous reste une partie à régler aux impôts sur cette succession française.

Je me suis renseigné aux impôts ma déclaration de succession ne peut être fournis qu'une fois tout réglé

Hors idéalement j'aimerais vendre mes biens anglais pour payer le restant aux impôt français.

Il y a t'il une solution alternative ? Un autre document possible ?  
merci à vous